



Nb des conseillers élus : 19	Conseillers en fonction : 19	Conseillers présents : 14
<b>COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL</b> <b>Séance Ordinaire du Jeudi 5 Mars 2020 – 18 h 30</b>		
Sous la présidence de Monsieur Denis SCHITZ		
<b>Membres présents :</b> <i>M<sup>mes</sup></i> Sylvie BECQUER, Danielle GOLIN, <i>Adjointes</i> , <i>MM.</i> Albert BROSSARD, Pascal FOUQUET, Jean-Paul WEBER, <i>Adjointes</i> , <i>M<sup>mes</sup></i> Jeanne CECCARELLI, Carole FERNANDES, Sophie GRZELAK, <i>MM</i> Michel D'AMORE, Philippe MOURAUX, Anthony SARTORI, Rémi SCHAEDEGEN, François SERSEN		
<b>Membres absents excusés :</b> <i>M<sup>mes</sup></i> Lysiane SPATARO, <i>Conseillère Déléguée</i> , Valérie MARQUIS, Séverine POCHON, <i>MM.</i> Stéphane BLACH, <b>Membre absent non excusé :</b> <i>M<sup>me</sup></i> Nelly WIEMERT		

### **Approbation du Compte Rendu du précédent Conseil Municipal.**

#### **1. MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT EAU ET ASSAINISSEMENT DE FONTOY VALLEE DE LA FENSCH (SEAFF)**

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la modification des statuts du SEAFF, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2020, telle que rédigée dans les documents adressés par le Syndicat à la Commune en date du 20 Janvier 2020.

Ces modifications statutaires concernent la mise à jour des statuts existants avec l'entrée en vigueur de la loi n° 2015-991 du 7 Aout 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRé).

#### **2. EXTENSION SALLE DES SPORTS – LOT N° 3 : COUVERTURE, BARDAGE, ETANCHEITE – LEVEE DE LA RETENUE DE GARANTIE**

Compte tenu du litige existant pour l'achèvement des travaux du lot n° 3 (Couverture, bardage, étanchéité) lors de l'extension de la salle des sports, le Conseil Municipal décide de ne pas restituer la retenue de garantie à l'entreprise défaillante, pour un montant de 2 504,04 € HT, soit 3 004,85 € TTC, en accord avec le mandataire judiciaire chargé du dossier.

#### **3. ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION**

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 125,00 € à la Coopérative Scolaire afin d'aider une famille nécessiteuse de la Commune à inscrire ses deux enfants en classe de découverte en Avril 2020.

#### **4. LOYERS IMPAYES – AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE**

Après examen de la situation des loyers impayés par deux locataires de logements communaux, le Conseil Municipal autorise le Maire à ester en justice afin d'engager la procédure d'expulsion prévue en la circonstance.

#### **5. CREATION D'UNE MICRO CRECHE PRIVEE DANS LES LOCAUX DE L'ANCIENNE BIBLIOTHEQUE DE TRESSANGE**

Le Conseil Municipal émet un avis d'opportunité favorable pour l'implantation d'une micro-crèche privée MONTESSORI – NEOKIDS, dans l'immeuble en cours de vente au 12 rue Général de Maud'Huy à TRESSANGE, et autorise le Maire à poursuivre les négociations avec cet organisme.

## **6. AVENANT A LA CONVENTION DE GESTION DES LOGEMENTS AVEC L'AGENCE NATIONALE POUR LA GARANTIE DES DROITS DES MINEURS**

Le Conseil Municipal accepte et autorise le Maire à signer avec l'ANGDM l'Avenant n° 1 à la convention de gestion des 5 logements mis à la disposition des bénéficiaires du statut du Mineur, dans l'ancienne cité ARBED de TRESSANGE.

## **7. VENTE D'UN IMMEUBLE APPARTENANT A LA COMMUNE**

Le Conseil Municipal décide de vendre, aux conditions de prix fixées par les Domaines, l'immeuble communal sis 3 rue Emile ZOLA à TRESSANGE et charge de Maire d'engager la procédure ad hoc.

## **8. LOCATION D'UN LOGEMENT COMMUNAL**

Le Conseil Municipal décide de louer, aux conditions en vigueur, à compter du 1<sup>er</sup> Avril 2020, le logement communal devenu vacant au 11 rue Jean-Baptiste CHARCOT à BURE.

## **9. CONTRAT UNIQUE D'INSERTION**

Le Conseil Municipal accepte et autorise le Maire à signer avec Pôle Emploi le Contrat Unique d'Insertion relatif au recrutement d'un agent en CDD, en qualité d'Adjoint d'Animation, pour la période du 1<sup>er</sup> Mars 2020 au 31 Décembre 2020.

## **10. POINT SUR LE DEVENIR DES EMPRISES DES BATIMENTS SCOLAIRES DESAFFECTES ET LES PERSPECTIVES D'URBANISATION DE LA COMMUNE**

Le Maire informe le Conseil Municipal sur la situation des anciens immeubles scolaires désaffectés.

- a) Ancienne école maternelle de BURE : Aménagement de 4 logements (dossier en cours d'instruction),
- b) Ancienne école élémentaire et logements de fonction de BURE : Déconstruction envisagée. Emprise destinée à l'urbanisation.
- c) Ancienne école élémentaire de TRESSANGE : Cession de l'emprise envisagée en vue de son urbanisation.
- d) Ancienne école maternelle de TRESSANGE : Cession de l'emprise envisagée en vue de son urbanisation après réalisation de VRD par la Commune.

### **Perspective d'urbanisation dans la Commune.**

La phase d'urbanisation des lotissements communaux est en cours d'achèvement. Les VRD de la tranche 4 du lotissement des Arbrisseaux devraient être terminés pour la fin de l'année 2020.

Les terrains classés en zone constructibles au Plan Local d'Urbanisme, dont la plupart ne sont pas propriété communale, feront l'objet d'une étude attentive afin que leur utilisation s'inscrive dans les objectifs urbanistiques et démographiques fixés par le Commune.



TRESSANGE, le 10 Mars 2020  
Le Maire,

Denis SCHITZ